

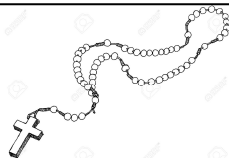


# Calendrier

- \* **Vendredi 7 février (19h) :** Caté-collège (4<sup>e</sup>)
- \* **Samedi 8 février (14h) :** Baptême de Célestin Montfort
- \* **Du 8 au 23 février :** Vacances scolaires
- \* **Du 11 au 14 février :** Messes de semaines aux horaires habituels
- \* **Du 18 au 21 février :** PAS de messe de semaine
- \* **Mardi 11 février (14h30) :** Réunion MCR
- \* **Mardi 25 février (20h30) :** Réunion de préparation au baptême
- \* **Mercredi 26 février (10h et 17h) :** Messe de Mercredi des Cendres pour les enfants du caté
- \* **Mercredi 26 février (20h30) :** Messe de Mercredi des Cendres pour tous
- \* **Vendredi 28 février (19h) :** Caté-collège (3<sup>e</sup>)
- \* **Samedi 29 février (10h30) :** Éveil à la foi
- \* **Samedi 29 février (11h) :** Réunion des équipes liturgiques
- \* **Samedi 29 février (16h30) :** Appel décisif des jeunes catéchumènes à la cathédrale de Versailles
- \* **Dimanche 1<sup>er</sup> mars (15h) :** Appel décisif des catéchumènes adultes à la collégiale de Mantes
- \* **Mardi 3 mars (20h30) :** Prière paroissiale (adoration)
- \* **Mercredi 4 mars (10h ou 17h) :** Caté pour les CE1 et CE2
- \* **Vendredi 6 mars (19h) :** Caté-collège (6<sup>e</sup>)
- \* **Samedi 7 mars (10h30-18h30) :** Retraite des servants d'autel à la cathédrale
- \* **Dimanche 8 mars (9h15) :** Préparation à la 1<sup>re</sup> communion

**Tous les lundis à 17 heures : chapelet à l'oratoire**

**Tous les mardis à 20h30 : temps de prière paroissiale à l'église**  
(hors vacances scolaires)



**Baptêmes**  
Edgar JAVON (2 février)

**Obsèques**  
Carmela SCAFIDI (6 février)

# DOMINICALE de SAINT-MICHEL

18 rue des Célestins - 78000 Versailles 01.39.51.21.65  
saint.michel.versailles@gmail.com <https://paroisse-saintmichel-versailles.fr/>



## Édito

## Le manteau de la dignité

N° 85 / 9 février 2020

Le procès fit du bruit dans le landerneau. Trois frères, qui répondaient aux noms de Sem, Japhet et Cham, débattaient vigoureusement de la conduite à tenir à l'égard de Noé, leur père. Dans un moment d'égarement, le patriarche s'était enivré, au point de laisser tomber les vêtements de sa dignité. Cham, le benjamin de la



fratrie, était rentré à la maison sur ces entrefaites et avait découvert cette scène si pathétique. Dans la foulée, il courut mander ses aînés pour rire du paternel, qui venait de choir de son piédestal. Mais Sem et Japhet s'empressèrent, au contraire, de couvrir la honte de Noé et de préserver ainsi sa respectabilité.

Vexé, Cham s'emporta contre ses frères et cria à l'hypocrisie. Pourquoi jeter le manteau de Noé sur la triste réalité ? Pourquoi vouloir cacher la vérité ? Pourquoi se voiler les yeux et refuser d'affronter la bassesse ? Cham revendiqua le courage du blasphème face à la lâcheté de la piété filiale. Le gardien des valeurs religieuses, qu'était son père, méritait bien un blâme sévère. Il réclama donc que justice fût faite, en exposant cette faute aux yeux de tous !

Japhet et Sem, quant à eux, invoquèrent la présomption d'innocence. Peut être Noé se laissa-t-il surprendre par le vin et ne réalisa-t-il pas sa dérive. Si erreur il y eut, ce ne fut pas nécessairement une faute, qui suppose toujours un degré suffisant de conscience du mal. Et si la culpabilité est avérée, ne peut-on accorder un droit à la faiblesse ? N'est-elle pas le lot commun des Hommes ? Dès lors, que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre... C'est une grande tentation de travailler à la sainteté et de fustiger quiconque y contrevient ; c'est une grande tentation de s'ériger en parangon de vertu, imbu d'un sentiment de supériorité au commun des mortels. Jeter le manteau de Noé sur ce corps dénudé, c'est refuser de se gausser du péché et de se complaire dans l'orgueil de son innocence. À la barre des témoins, les deux frères appelèrent Jésus. En son temps, il avait pris la défense d'une femme, condamnée par les hommes à demeurer pécheresse à perpétuité. Face à son repentir, il fit l'éloge du cœur aimant qui pardonne tout forfait. Ne faut-il pas offrir, à quiconque, une chance de regretter et, pour cela, de ne pas l'enfermer dans sa faute ?

Offrir ainsi l'espoir d'une confiance renouvelée à qui la quémante, n'est-ce pas jeter le manteau de Noé sur ses épaules, pour qu'il recouvre la dignité perdue ? Mais cette mansuetude eut un prix... Jésus le paya de sa réputation.

On s'est empressé de l'associer aux pécheurs et la croix sera sa marque indélébile. Ancrée dans la faiblesse humaine, elle se dresse dans les cieus et relève la tête des repentis. Elle devient un motif de fierté pour qui croit en Dieu, qui ressuscite la confiance en toute personne et la confiance de toute personne. Sem et Japhet achevèrent alors leur plaidoirie. Ils se justifèrent enfin d'avoir jeté le manteau de Noé sur sa nudité, pour ne pas accabler un homme à terre. Refusant de lyncher leur père, déjà meurtri par la honte, ils invoquèrent la dignité intrinsèque de toute personne humaine. On n'humilie jamais, la justice suppose toujours de respecter la pudeur, qui exprime l'inviolabilité des cœurs. Ils finirent par ces mots du prophète Isaïe : « Couvre celui que tu verras sans vêtement, ne te dérobes pas à ton semblable. Alors ta lumière jaillira comme l'aurore et tes forces reviendront vite. Devant toi marchera ta justice et la gloire du Seigneur fermera la marche. »

Le jugement fut rendu. Le manteau de Noé ne consistera jamais à nier la réalité ou à la cacher ; le manteau de Noé consistera à reconnaître le mal, en offrant à l'homme la possibilité de recouvrer sa fierté. Cham fut débouté pour avoir désiré la corruption de son père, en perdant le sel du respect dû à chacun. Sem et Japhet gagnèrent de sauvegarder la dignité de Noé et, à travers lui, celle de tout homme. Une dignité qui demeure en chacun et brille comme une lumière pour guider nos pas en ce monde et y révéler la présence réelle de Dieu !

Père Raphaël Prouteau, curé



## ANNONCES - Paroisse et divers

### HORAIRES DE LA PAROISSE PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER

**Accueil paroissial :** le samedi matin (9h30-11h30)  
**Messes de semaine :** mardi 11, mercredi 12 et vendredi 14 à 9h, jeudi 13 à 19h  
PAS de messe de semaine la 2<sup>e</sup> semaine des vacances

Les hommes de la paroisse sont invités à participer à la Marche de Saint-Joseph (10<sup>e</sup> édition) le samedi 21 mars 2020, sur le thème « Le Seigneur était avec Joseph et tout lui réussissait »  
Renseignements : guillaume.lescar@hotmail.com  
ou johandesroseaux@gmail.com

*La Marche  
Saint-Joseph*

**Formation Art et Bible :** Michel et Monique de Dreuille vous proposent de lire les livres des prophètes Osée et Ézéchiël. **Prochaines rencontres : vendredis 13, 20 et 27 mars, à 9h30, en salle Jean-Paul II.** Renseignements : 06 81 98 20 22.



## ANNONCES Doyenné, Diocèse et au-delà

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Conférence des évêques de France a revalorisé le montant de l'intention de messe (celle-ci passant à 18 euros) ; l'occasion d'un petit rappel sur l'offrande de messe :**

Mille raisons de demander des messes ! Elle peut être célébrée pour les vivants ou pour les défunts, pour soi ou pour les autres.

**Qu'est-ce que la messe ?** C'est l'actualisation de la mort et de la résurrection de Jésus. Il nous rejoint alors au plus profond de nos préoccupations présentes, pour nous donner lumière, force, consolation et toutes grâces nécessaires.

**S'offrir une messe ?** Si la messe est le don que Jésus nous fait de lui-même, elle suppose aussi le don de soi. Un don de soi par notre présence ; une présence active par notre prière, qui donne du cœur au rite ; une présence active par l'attention que l'on porte à ce qui se vit pendant la messe ; une présence active par notre implication dans la célébration.

**Une offrande pécuniaire ?** Une manière de s'impliquer consiste à faire un don financier pour la célébration, comme expression de notre participation personnelle. Ce don est une offrande selon notre cœur et nos possibilités. À titre indicatif, l'offrande d'une messe est fixée, par la Conférence des évêques de France, à 18 euros.

**Où va l'argent d'une messe ?** L'argent des offrandes de messes sert au fonctionnement d'une paroisse, pour ses dépenses liées au service pastoral, pour répondre au mieux aux attentes des paroissiens.

**École d'oraison : 5 soirées pour approfondir votre vie de prière les vendredis 28 février, 6,13, 20 et 27 mars** à l'église Notre-Dame de Beauregard à La Celle-Saint-Cloud. Inscriptions **avant le 11 février** sur <https://ecoraison78.wordpress.com/ecole-de-careme-2020-la-celle-saint-cloud/>

**Forum Jésus le Messie :** témoigner de ma foi dans une société multiconfessionnelle (pour les 18-30 ans) **samedi 29 février** à l'église Notre-Dame-du-Chêne à Viroflay.

**Conférences de carême sur le thème « Espérer en Dieu au cœur d'un monde désemparé » :** 1<sup>er</sup> RV à Saint-Louis **dimanche 1<sup>er</sup> mars à 16h** (Vêpres à 17h) par le RP Adrien Candiar (OP) : « Les prophètes de la Bible, éveilleurs d'espérance »

L'Association Familiale Catholique de Versailles (AFC) organise **le lundi 2 mars à 20h30** au Cyrano (7 rue Rameau, à Versailles) un **débat avec tous les candidats aux élections municipales de Versailles**. Les candidats pourront exposer leurs orientations et projets pour la ville de Versailles, plus spécifiquement dans le domaine de la politique familiale. Entrée libre- places limitées.

**La Bourse aux Vêtements de l'AFC de Versailles** se tiendra au Centre Ozanam **le mardi 3 mars de 9h à 21h**, **le mercredi 4 mars de 9h à 21h** et soldes 50% **de 13h à 21h**. Infos : 01 30 21 03 03.

**Forum Wahou !** Un week-end pour redécouvrir le plan de Dieu sur l'amour humain, à la lumière de la Théologie du corps selon saint Jean-Paul II **les 28-29 mars** au Centre Ozanam.